

[Nom Prénom]

Professeur [des écoles/ agrégé/certifié]

À l'école [...]

Au [collège/lycée] [...]

à [ville]

Code établissement : [...]

À [ville],

Le [date]

[1er degré] À Madame l'Inspectrice Académique, DASEN
s/c Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
s/c Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale

[2nd degré] À Monsieur la Rectrice de l'académie de Dijon
s/c Madame la Cheffe d'établissement
s/c Monsieur le Chef d'établissement

Objet : Demande d'un congé pour formation syndicale de deux journées le mardi 28 mars 2017 et le mercredi 29 mars 2017.

[1er degré] Madame l'Inspectrice académique,

[2nd degré] Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984, de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatifs aux congés de formation syndicale dans la fonction publique d'état, j'ai l'honneur de solliciter un congé de formation syndicale **de deux journées, le mardi 28 mars 2017 et le mercredi 29 mars 2017**, afin de participer à un stage intitulé « **Souffrance au travail/Connaître ses droits et les faire valoir !** » et organisé par SUD éducation 89 à **Auxerre**, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Je vous prie d'agréer, [Madame l'Inspectrice académique/Madame la Rectrice], l'expression de mes salutations respectueuses et mon attachement à l'institution républicaine de l'Éducation Nationale.

[Nom]

[Signature]